COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION EA/Ser.W

CIDI/CAM/doc.107/21

26 octobre 2021

Original: espagnol

RAPPORT DE M. FELIPE ARAVENA, REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DU CHILI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION (CAM)

(2020-2021)

(Point 5 de l’ordre du jour : Rapports des présidents du Groupe de travail   
et des commissions permanentes du CIDI, CXVIIIe réunion ordinaire du  
Conseil interaméricain pour le développement intégré, tenue le 26 octobre 2021)

INSTALLATION ET ÉLECTION DU BUREAU DE LA CAM

La Commission des questions de migration (CAM) a été constituée au moyen de la résolution intitulée « Renforcement de la question de migration au sein de l'OEA : Établissement de la Commission des questions de migration », adoptée en 2012.

Pour la période 2020-2021, la Commission des questions de migration a été établie lors de la réunion ordinaire du CIDI qui s'est déroulée le 8 décembre 2020, date à laquelle j’ai été élu par acclamation comme Président de la Commission.

L'élection de la vice-présidence de la CAM a eu lieu lors de la deuxième réunion de cette commission, tenue le 27 janvier 2021, où M. Andrés Jáuregui, Représentant suppléant de l’Équateur, a été élu.

1. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LA CAM : 2020-2021

Lors de sa deuxième réunion tenue le 27 janvier 2021, la CAM a adopté son plan de travail 2020-2021 (document CIDI/CAM/doc.85/21 rev. 1 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=85&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=85&lang=e)). Ce plan de travail avait pour objet d’aborder les questions de migration dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche fondée sur les droits, en tenant compte des dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale et soucieuse du genre, en cherchant à souligner les initiatives créées à l’échelle multilatérale pour le dialogue et la coopération en matière de migration et de protection internationale. Les activités prévues dans le plan de travail ont été mises en œuvre lors de 11 réunions tenues au cours de la période.

Ainsi, des réunions ont eu lieu avec la participation d’intervenantes et d’intervenants de haut niveau qui se sont prononcés sur les thèmes suivants : « Accès aux prestations sociales et aux pensions et accords de transfert des pensions pour les populations vulnérables dans les pays d'accueil » ; « Contributions des migrants aux pays d'accueil » ; « Politiques publiques et meilleures pratiques dans la région pour lutter contre la discrimination, la xénophobie et le racisme » ; « Prise en charge des victimes de la traite des personnes et du trafic de migrants » ; « Suivi des mesures visant à aborder l’impact de la pandémie de COVID-19 sur les migrants des Amériques » ; « Impact de la migration sur les petits États insulaires en développement (PEID) et défis spécifiques concernant leur capacité physique et financière » ; « Migration et changement climatique » ; « Les situations migratoires particulières que traverse la Région » ; « Collecte de données et de statistiques migratoires interaméricaines ». Il convient de noter que lors de toutes ces réunions et conformément à l'engagement pris au début de la période, l'exigence de parité entre les sexes dans la composition de chacun des panels a été respectée.

D’autre part, en vertu du mandat qui lui a été confié, qui consiste à veiller à ce que les institutions du système interaméricain atteignent les objectifs énoncés à leur endroit en matière de migration internationale aux termes du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles [AG/RES. 2883 (XLVI-O/16)], la présidence de la CAM a demandé à la CIDH, à l'Institut de l'enfance et de l'adolescence (IIN), à la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et au Département de la sécurité publique du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'OEA de présenter des rapports écrits sur le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année écoulée pour atteindre les objectifs du Programme. Ces informations seront communiquées aux États membres dans le rapport de la présidence de la CAM sur le processus de suivi du Programme interaméricain.

Enfin, dans le cadre de la CAM, lors de quatre réunions qui se sont déroulées entre le 13 septembre et le 7 octobre 2021, les États membres de l'OEA ont négocié et approuvé divers paragraphes sur la migration pour les inclure dans la ligne stratégique « Impulser la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au Programme interaméricain en la matière, afin d'accroître leur contribution au développement », lesquels ont été soumis à la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement le 19 octobre écoulé aux fins d’inclusion dans le projet de résolution globale du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui sera examiné lors de la cinquante-et-unième session ordinaire de l'Assemblée générale (document CIDI/CAM/doc.98/21 rev. 4- [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=98&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=98&lang=e)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=98&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=98&lang=p)).

III. REMERCIEMENTS

La présidence saisit cette occasion pour remercier le Vice-président de la CAM, M. Andrés Jáuregui, Représentant suppléant de l’Équateur, pour son soutien, de même que chacune des délégations des États membres pour leurs précieuses contributions lors de la négociation des paragraphes à inclure dans le projet de résolution globale du CIDI, et pour leur participation active aux activités établies dans le plan de travail de la CAM pour la période 2020-2021.

De même, elle remercie spécialement le Secrétariat exécutif au développement intégré et le Département de l’inclusion sociale du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité, qui agissent respectivement en qualité de secrétariat et de secrétariat technique de la CAM, pour leur important soutien.

Je tiens particulièrement à remercier Sandra Burns et Estela Díaz, du Secrétariat exécutif au développement intégré, et Betilde Muñoz-Pogossian, Álvaro Botero, Claudia González et Sarah Meneses, du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité, pour leur soutien indispensable, engagé et professionnel à la Commission des questions de migration pendant la période 2020-2021.

À vous tous, merci beaucoup.

CIDRP03501F01